Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8770561
Centre d'intérêt: 940

Devis-grille du matériel didactique : sciences physiques (environnement physique) : programmes #16-3174-01, version révisée 1987 / [Direction du matériel didactique]. -- [Québec] : Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1987.
viii, 51 p. ; 36 cm. -- (Document d'information / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques du Québec)

Code: 16-4311-37.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction du matériel didactique

Descripteur(s): Sciences * Programme d'enseignement * Elaboration de matériel didactique * Méthode d'évaluation * Guide * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'études de "Sciences physiques (environnement physique)" (#16-3174-01, version révisée 1987), ainsi que les exigences relatives au matériel de base jugé nécessaire à son application. Le document tient lieu de devis et de grille d'approbation; il vise à informer, guider et offre certains jalons pour l'évaluation. Le document comprend trois sections: la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu; la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit; la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

Type de document: r

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

16-4311-37

DOCUMENT D'INFORMATION

DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

SCIENCES PHYSIQUES
(ENVIRONNEMENT PHYSIQUE)

(PROGRAMME #16-3174-01,
VERSION RÉVISÉE, 1987)

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

MAI 1987

OFFICIEL

DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

SCIENCES PHYSIQUES

(ENVIRONNEMENT PHYSIQUE)

(PROGRAMME #16-3174-01,
VERSION REVISÉE, 1987)

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN

Dépôt légal - deuxième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'études Sciences physiques (environnement physique) (#16-3174-01, version révisée, 1987) ainsi que les exigences relatives au matériel de base jugé nécessaire à son application. Il tient lieu de devis et de grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider, que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;

- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;

- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

0.1 CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

0.1.1 TITRE DU PROGRAMME ET CODE

Programme d'études, secondaire
Sciences physiques (environnement physique)
Code: 16-3174-01, version révisée, 1987

0.1.2 TITRE DU GUIDE PÉDAGOGIQUE ET CODE

Comme le projet de guide pédagogique élaboré en fonction de la deuxième version n'est pas cohérent par rapport au programme officiel (version modifiée, 1987), la Direction de la formation générale a décidé de ne pas publier ce guide.

0.1.3 TYPE DE PROGRAMME

Le programme de sciences physiques (environnement physique) est obligatoire pour tous les élèves de la deuxième classe du secondaire. Selon le Régime pédagogique, il correspond à cent heures/année d'enseignement et mène à l'obtention de quatre unités (crédits).

0.1.4 DATE D'APLICATION OBLIGATOIRE

Septembre 1987.

0.1.5 GRANDS AXES: BUTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

Le nouveau programme de sciences physiques (environnement physique) prescrit un ensemble d'objectifs de formation et privilégie une approche pédagogique susceptible de fournir aux jeunes une occasion de satisfaire leur besoin de connaître et de comprendre des faits et des phénomènes de leur environnement et d'élargir leur champ de connaissances scientifiques.

Pour ce faire, le programme tient compte le mieux possible des goûts et des capacités de tous les jeunes de 13-14 ans. Il se présente comme un instrument qui entretient ce goût qu'ont les jeunes pour les sciences de la nature. En ce sens, il propose qu'on aide ces derniers à structurer graduellement certains concepts à partir de connaissances qu'ils doivent eux-mêmes construire suite à des découvertes qu'ils auront faites, notamment lors d'expériences en laboratoire, de sorties, de visionnements de films, de recherches documentaires, etc.

Ce programme est donc <u>un programme de culture scientifique pour tous</u>. En intégrant la découverte de réalités de l'environnement physique des jeunes, ce programme s'inscrit dans la continuité de celui du primaire. Il fournit des occasions aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur des faits et des phénomènes d'ordre physique de même que sur certaines propriétés de la matière. Il fait appel au vécu des jeunes, il présente des sujets qui les intéressent et pose des questions qu'ils se posent eux-mêmes habituellement.

Pour aider les élèves à construire les objets d'apprentissage déterminés, <u>ce programme privilégie une approche de découverte</u> au moyen, notamment, d'expériences qu'ils doivent réaliser eux-mêmes, de sorties d'exploration, de recherches, d'enquêtes, d'interviews, etc. Le rôle de l'enseignant consiste à les guider dans une démarche de découverte et à leur indiquer, au besoin, des pistes à explorer: une expérience à faire, une sortie à exploiter, un manuel à consulter, une personne à interroger, un document audio-visuel à visionner.

Le livre du maître doit être conçu de façon à aider l'enseignant à s'acquitter de ce rôle.

0.1.6 STRUCTURE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU

Le programme de sciences physiques (environnement physique) s'adresse à des élèves qui se sont éveillés quelque peu à certains faits et phénomènes de leur environnement physique à l'école primaire. Il leur donne l'occasion de les connaître davantage, de mieux les comprendre, d'en découvrir de nouveaux, de se familiariser avec certaines propriétés de la matière, de perfectionner certaines attitudes et certaines habiletés relatives à la méthode scientifique et de continuer à développer des attitudes et à adopter des comportements allant dans le sens de la conservation des ressources de l'environnement. L'élève doit réaliser ces apprentissages par l'étude des thèmes suivants:

- la météorologie;
- les roches et les minéraux;
- les mélanges;
- la chaleur et les effets thermiques.

Ce programme comporte trois objectifs généraux:

- Premier objectif général: les attitudes

À la fin de ce programme, l'élève devrait avoir développé des attitudes et des habitudes personnelles et sociales qui lui permettront:

  - de prendre conscience de l'importance des sciences dans la vie de tous les jours;
  - d'acquérir progressivement une pensée critique face aux réalisations scientifiques et à leur utilisation;
  - de prendre conscience de l'impact qu'ont la science et la technologie sur l'environnement;
  - d'acquérir progressivement le sens de l'effort et de la rigueur intellectuelle.

- Deuxième objectif général: les habiletés

À la fin de ce programme, l'élève devrait avoir perfectionné certaines habiletés qui lui permettront:

  - d'utiliser des instruments usuels de laboratoire;
  - de maîtriser des techniques fondamentales qui en découlent;
  - d'appliquer méthodiquement des règles de sécurité en laboratoire;
  - de résoudre des problèmes en appliquant une démarche scientifique.

- Troisième objectif général: les connaissances

À la fin de ce programme, l'élève devrait:

  - avoir acquis des connaissances sur des phénomènes de son environnement physique et sur certaines propriétés de la matière;
  - être en mesure d'appliquer ses connaissances dans sa vie quotidienne.

0.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE ET CONDITIONS DE LA PRATIQUE

0.2.1 NOMBRE D'ÉLÈVES VISÉS

Tous les élèves de la deuxième classe du secondaire.

0.2.2 SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES AU SECONDAIRE

Afin d'assurer une continuité en ce qui concerne la formation scientifique des élèves et de permettre à ces derniers d'acquérir une culture la plus large possible, il paraît souhaitable que les élèves vivent des activités scientifiques au cours de chacune des quatre premières années du secondaire.

Au premier cycle du secondaire, les élèves poursuivent leur familiarisation, amorcée au primaire, avec des éléments et des phénomènes de leur environnement. En première, on leur fournit l'occasion d'apprivoiser la dimension écologique de cet environnement. En deuxième, on leur propose d'en connaître et d'en mieux comprendre la dimension physique. En troisième, c'est l'aspect biologique et technologique de cet environnement qui est mis en lumière. Après ces trois années, les élèves devraient être plus intéressés par les sciences et mieux préparés en regard de leurs études ultérieures en sciences.

Le programme de deuxième secondaire assure le lien entre les cours de sciences qui précèdent et ceux de chimie et de physique réservés au second cycle.

0.3 CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL ATTENDU

0.3.1 CONCEPTION DU MATÉRIEL

Le matériel produit est solide, bien présenté et facile à lire.

Il est abondamment illustré, suffisamment aéré et divisé en parties facilement repérables par l'élève.

Il propose à l'élève un cheminement qui amène celui-ci à adopter une méthode scientifique de travail.

Il aborde tous les objectifs terminaux du programme. Ces derniers sont obligatoires. Quant aux critères intermédiaires, ils ont un caractère indicatif.

0.3.2 ÉLÉMENTS ET CONTENUS DU MATÉRIEL

0.3.2.1 Un manuel

Le manuel véhicule une information substantielle qui touche tout le contenu du programme.

Il amène l'élève à adopter une méthode scientifique de travail.

Il facilite l'apprentissage individuel ou en équipe en proposant:

- des expériences à réaliser;
- des démarches à entreprendre;
- des suggestions de recherches, de sorties à faire, de films à visionner, etc.

Il facilite le repérage de chaque module. Il met en évidence les objectifs terminaux et intermédiaires: il est important que les élèves sachent où ils en sont quant à l'acquisition des objectifs.

Pour ce faire, il isole chaque objectif terminal et il présente les objectifs intermédiaires, les activités d'apprentissage et les contenus notionnels sous forme séquentielle, de telle sorte qu'il soit facile pour l'élève de se situer dans la démarche pédagogique.

Chaque chapitre se termine par un résumé des notions étudiées et par une série de questions ou de tâches d'auto-évaluation.

0.3.2.2 Un livre du maître

Le livre du maître est un outil pédagogique au service de l'enseignant. Son rôle est de guider, d'informer et de soutenir l'enseignant dans sa démarche pour qu'il puisse tirer le maximum de profits du livre de l'élève. Il comprend, entre autres,

- des informations supplémentaires sur chaque module ainsi que des références pertinentes;
- la liste des objectifs visés et des moyens proposés pour les atteindre;
- des explications sur la démarche pédagogique suivie;
- les réponses aux questions et aux tests proposés;
- la liste du matériel requis pour chaque expérience et chaque activité proposées;
- une grille permettant d'évaluer ("faire un retour") les expériences réalisées par les élèves.

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1.1 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

L'évaluateur complète la fiche descriptive "A" (page 7) du fichier d'analyse. Il ne procède à l'analyse que si tous les éléments du matériel sont à sa disposition.

Ces éléments sont:
Un manuel de l'élève et un livre du maître.

1.2 MODE D'ANALYSE ET SYNTHÈSE

1.2.1 ÉCHANTILLON

L'évaluateur détermine l'échantillon d'analyse qui doit représenter, en nombre de pages, au moins trente pourcent (30%) de chacun des éléments du matériel et être réparti équitablement entre le début et la fin. Il précise, sous la rubrique appropriée de la fiche descriptive "A", les différentes parties comprises dans cet échantillon (unités, leçons, chapitres, modules, thèmes...) et justifie, le cas échéant, le choix de la modalité d'échantillonnage retenue.

1.2.2 OBSERVATION ET JUGEMENT

L'évaluateur observe l'échantillon retenu sous l'angle des quatorze critères intermédiaires, chacun pris isolément. Sauf indication contraire, il se borne à une observation synthétique en tenant compte simultanément de tous les indices qui en précisent, pour la discipline donnée, le sens et la portée. Il vérifie, à cette fin, si les composantes* proposées à titre de pistes d'observation possèdent les caractéristiques attendues. Suite à cette observation, il porte un jugement global sur le matériel quant au critère en cause. Il reporte ce jugement sur l'échelle à quatre (4) paliers de la fiche d'analyse "B" (pages 11 et ss.). Il justifie ce jugement, en indiquant, sous la rubrique appropriée de la même fiche "B", les références précises à toutes les lacunes notables. Dans chacun des cas où de telles lacunes ont été décelées, l'évaluateur précise, sous la rubrique "Recommandations", la nature et l'ampleur des corrections ou des modifications à effectuer.

1.2.3 SYNTHÈSE

Une fois l'analyse complétée, l'évaluateur reporte les scores attribués pour chacun des quatorze (14) critères intermédiaires dans les cases appropriées de la fiche-synthèse "C" (page 45). Il totalise ensuite les scores bruts des critères intermédiaires relatifs à un même critère général de façon à obtenir un score total. Puis, il se réfère au Barème de la page 49 pour déterminer la cote de chacun des critères généraux. Les quatre cotes ainsi obtenues forment un pattern qui entraîne une recommandation soit d'approbation, soit de refus.

---

* Voir le Tableau des principales composantes... (page 51).

Enfin, l'évaluateur résume dans la fiche-synthèse "D" (pp. 47 et 48), en fonction des quatre critères généraux, les différents commentaires et les différentes recommandations qu'il a pu formuler en cours d'analyse. Il peut noter, dans le case "Autres remarques" (p. 48), certains aspects ou certains traits particuliers dont la grille d'analyse ne tient pas compte.

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE

FICHE DESCRIPTIVE "A"

No du dossier: ☐

Nom de l'évaluateur: ☐

No de l'évaluateur: ☐

1. IDENTIFICATION

TITRE DU MATÉRIEL _____

AUTEUR(S) _____

ILLUSTRATEUR(S) _____

DESTINATAIRE (classe, cycle ou ordre d'enseignement) _____

ÉDITEUR _____

LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION _____

Le matériel soumis comprend les éléments suivants:

	Manuscrit	Prêt-à-photo	Imprimé	Remarques
[ ] Manuel(s)	☐	☐	☐	_____
[ ] Livre(s) du maître	☐	☐	☐	_____
[ ] Cahier(s) d'activités	☐	☐	☐	_____
[ ] Matériel-classe (préciser lequel)	☐	☐	☐	_____

_____

Si ces éléments ne sont pas ceux mentionnés à la page 3, indiquer le(s)quel(s) manque(nt) ou s'ajoute(nt):

_____

_____

2. ÉCHANTILLON

_____

_____

_____

_____

_____

DATE: _____ SIGNATURE: _____

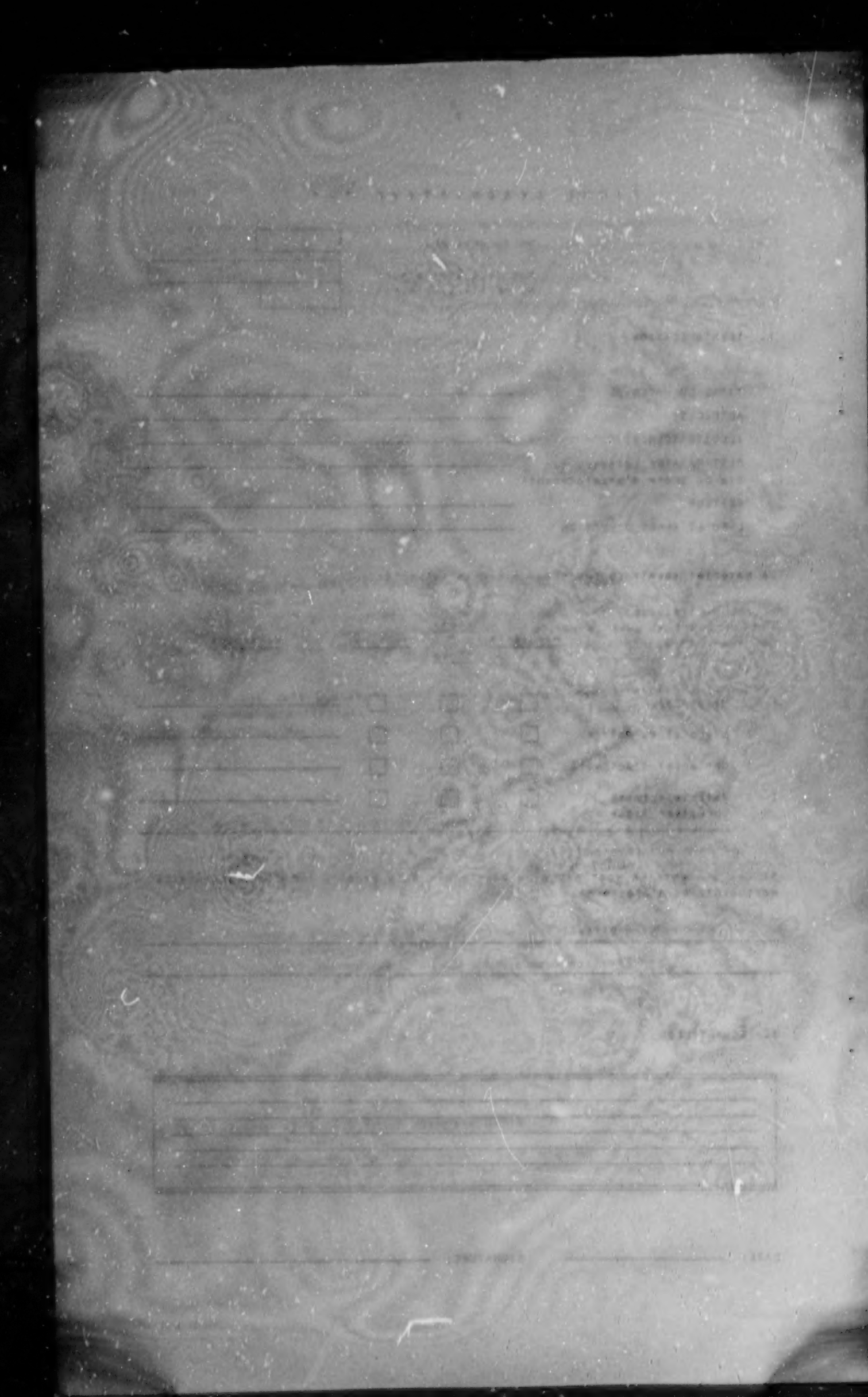

2.1 PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel respecte les orientations pédagogiques et didactiques du programme, telles qu'elles sont décrites dans les principes directeurs ou exprimées dans les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

- **RÉFÉRENCE À UNE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE**

Le matériel doit proposer une démarche qui s'apparente à la méthode scientifique de travail. Cette démarche doit respecter trois principes fondamentaux:

1) partir du vécu de l'élève et de son environnement immédiat;
2) favoriser la pédagogie de la découverte;
3) être claire et simple, c'est-à-dire adaptée à des élèves de 13-14 ans.

- **RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS ET DES ATTITUDES**

Le matériel doit proposer des activités qui facilitent l'acquisition des habiletés dans l'utilisation du matériel de laboratoire, dans la façon de mener une enquête ou une recherche, ainsi que dans la façon d'organiser une sortie.

Le matériel doit également favoriser le développement d'attitudes propres à la méthode scientifique: le sens de l'effort, la rigueur intellectuelle, la pensée critique.

- **RÉFÉRENCE AU VÉCU ET À L'ENVIRONNEMENT**

Pour respecter les buts et les orientations du programme, le matériel doit partir du vécu de l'élève, un vécu directement relié à son environnement immédiat. De plus, le matériel doit proposer des activités qui incitent l'élève à:

- prendre conscience de l'impact des réalisations technologiques sur l'environnement;
- acquérir une pensée critique face à ces réalisations.

- **RÉFÉRENCE À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

Le matériel doit proposer des moyens pour évaluer le degré d'atteinte des objectifs prescrits et pour mesurer les savoir-faire, les savoir-être et les savoirs.

2.1.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui fait appel à une démarche d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel propose une démarche scientifique qui s'apparente au modèle suivant:

- chaque situation nouvelle est présentée sous la forme d'une question ou d'un problème à résoudre;
- l'élève est amené à émettre une hypothèse de réponse;
- puis à vérifier cette hypothèse en réalisant une expérience, une recherche, une enquête, etc.;
- enfin à tirer une conclusion et à structurer ses connaissances.

2) Le matériel est structuré de façon à ce que la démarche proposée fasse partie d'un processus qui favorise le développement des habiletés visées.

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

It f	(1) Le manuel explique clairement à l'élève les étapes de la démarche qu'il est amené à suivre. (1)(2) Le livre du maître fournit à l'enseignant des explications quant à la démarche proposée dans le manuel.
Fl v	(1) Le matériel propose une démarche qui favorise une pédagogie de la découverte. (1) Le matériel comporte des activités qui permettre à l'élève d'intégrer la démarche scientifique proposée. (1) Le manuel comporte des suggestions d'expériences bien structurées et faciles à réaliser par les élèves. (1) Le manuel amène l'élève, au terme de chaque expérience réalisée, à une discussion qui relie cette dernière à l'objectif visé. (1) Le livre du maître fournit des réponses à toutes les questions posées. (1)(2) Le livre du maître fournit les indications suffisantes quant au déroulement des expériences et signale les difficultés que l'élève peut rencontrer. (2) Le matériel propose une démarche scientifique qui, tout en se répétant d'une situation à une autre, fait partie d'un processus global d'apprentissage.
Id g	

C.G. | 1 | C.I. | 1

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.1.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui vise l'intégration des contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel fait appel aux habiletés intellectuelles en rapport avec la méthode scientifique, notamment la résolution de problèmes.

2) Le matériel propose des activités qui visent le développement d'habiletés spécifiques, surtout en ce qui a trait à la manipulation du matériel de laboratoire et aux produits chimiques utilisés.

3) Le matériel favorise le développement de certaines attitudes propres à faciliter l'intégration de la démarche scientifique: rigueur intellectuelle, travail méthodique et pensée critique.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

	(2) Le matériel fournit les renseignements nécessaires quant à la façon de se servir des instruments usuels: thermomètres, pinces à éprouvettes ou à bécher, brûleurs, balances, etc., et en décrit le fonctionnement, au besoin.
t i	(2) Le matériel décrit de façon claire les techniques fondamentales: décantation, filtration, chauffage, etc.
	(2)(3) Le matériel contient les renseignements nécessaires quant aux règles de sécurité à suivre.
t	(2) Le matériel contient les dessins, les photos, les schémas nécessaires pour illustrer les instruments et les techniques (étapes).
	(1)(2) Le livre du maître mentionne les habiletés et les attitudes que les activités proposées doivent développer.
	(1)(2) Le matériel suggère des activités qui permettent à l'élève de mettre en pratique les habiletés développées.
Fi	(1)(3) Le matériel propose des activités qui invitent à la résolution de problèmes et suscitent la pensée critique.
	(2)(3) Le matériel propose des expériences réalisables avec les instruments usuels de laboratoire.
v	(3) Le matériel comporte des incitations à la rigueur et au travail méthodique.
d ig	(2) Le matériel indique par les symboles usuels les dangers que peut entraîner l'utilisation d'instruments ou de produits de laboratoire.

C.G. 1 | C.I. 2

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.1.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui valse dans le vécu de l'élève et dans l'environnement de ce dernier.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel propose des activités qui ont un rapport direct avec l'environnement immédiat de l'élève.

2) Le matériel contient des activités qui font prendre conscience à l'élève de l'importance de respecter l'environnement physique.

3) Le matériel propose des activités qui éveillent l'élève aux effets sur l'environnement des réalisations technologiques.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t l f	(2)(3) Le livre du maître comporte des indications méthodologiques quant à la façon d'exploiter les activités proposées dans le manuel pour obtenir les résultats anticipés. (1) Le matériel contient des illustrations, graphiques, schémas, etc., qui permettent à l'élève de faire des liens entre les faits et les phénomènes observés dans son environnement et les contenus d'apprentissage.
F l v	(1) Le matériel propose des expériences et des activités liées aux réalités immédiates et quotidiennes que vivent les élèves de 13-14 ans. (2) Le matériel propose quelques activités propres à susciter chez l'élève des actions qui vont dans le sens d'un respect plus grand pour l'environnement. (2)(3) Le matériel propose des activités susceptibles de faire prendre conscience à l'élève de l'impact de ses comportements et des réalisations technologiques sur l'environnement. (2)(3) Le matériel propose des activités qui amènent l'élève à exercer son jugement critique quant à ses comportements et quant aux réalisations technologiques qui ont un impact sur l'environnement. (2)(3) Le livre du maître suggère quelques activités complémentaires qui peuvent servir à l'approfondissement de certaines habiletés ou de certaines attitudes.
d l g	

C.S. 1 | C.I. 3

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.1.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel propose des moyens d'évaluation formative intégrés à la démarche d'apprentissage.

2)

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

It	(1) Le livre du maître comporte une procédure d'évaluation des contenus notionnels, des habiletés et des attitudes qui correspondent aux objectifs prescrits par le programme.
	(1) Le livre du maître fournit des pistes pour évaluer les apprentissages réalisés à partir d'une séance de laboratoire et d'une activité de recherche.
f	(1) Le manuel contient, à la fin de chaque chapitre, une synthèse claire et succincte des contenus abordés dans cette unité.
I	
	(1) Le manuel contient des questions ou des tests d'auto-évaluation congruents avec les apprentissages réalisés et avec la démarche suivie.
Fv	(1) Le livre du maître comporte des activités d'évaluation formative permettant de diagnostiquer les difficultés d'apprentissage en rapport avec les objectifs terminaux visés, en vue d'y apporter remède.
	(1) Le livre du maître contient un examen-synthèse permettant d'évaluer les apprentissages réalisés en rapport avec chacun des modules.
d	
Ig	(1) Dans le manuel, les tâches évaluatives proprement dites sont mises en évidence par des procédés graphiques appropriés.

C.G. 1 | C.I. 4

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.2 DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

> Le matériel aborde la majeure partie des objectifs et des contenus prescrits ou préconisés par le programme.

- **PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS**

  Le matériel doit présenter les objectifs terminaux, les objectifs intermédiaires et intégrer les contenus obligatoires à la démarche proposée.

- **PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES CONTENUS NOTIONNELS**

  Le matériel doit présenter les contenus notionnels nécessaires à la réalisation des objectifs terminaux et intermédiaires.

  Les contenus notionnels sont présentés et dosés en fonction des habiletés à développer.

- **ARTICULATION, PROGRESSION DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS**

  Le matériel doit respecter une démarche séquentielle qui va du connu à l'inconnu.

  C'est par la démarche scientifique et la pédagogie de la découverte que l'élève doit s'approprier les objectifs du programme et structurer lui-même les notions qui s'y rattachent.

- **EXACTITUDE, ACTUALITÉ, OBJECTIVITÉ DES CONTENUS NOTIONNELS**

  Le matériel doit présenter des informations exactes, objectives et actuelles. Il utilise un vocabulaire précis et simple, à la portée de tous.

2.2.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'atteindre la majeure partie des objectifs obligatoires du programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel comporte les moyens nécessaires et suffisants pour permettre la réalisation des objectifs terminaux et intermédiaires prescrits par le programme.

2) Le matériel propose des moyens qui sont compatibles avec la démarche scientifique préconisée.

3) Le matériel contient, pour chaque objectif terminal, une synthèse des apprentissages que les élèves ont été amenés à réaliser.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

	(1) Le matériel comprend les éléments notionnels nécessaires et suffisants pour atteindre les objectifs.
p i	(2) Les éléments notionnels sont présentés et dosés en fonction des orientations et des buts prônés par le programme: ils constituent soit l'amorce d'une activité, soit un élément d'un problème à résoudre.
f	(1) Les illustrations, graphiques, schémas, etc., sont manifestement reliés aux objectifs visés et facilitent la compréhension des faits et des phénomènes traités.
	(1) Le matériel contient les activités nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs obligatoires.
	(2) Dans le matériel, les moyens permettant de réaliser les objectifs visés s'inscrivent dans la démarche scientifique.
Fi	(3) Pour chacun des objectifs terminaux, le matériel propose une activité-synthèse permettant à l'élève de faire un retour sur les éléments majeurs qu'il a abordés en cours d'apprentissage.
v	
d	
ig	(1) Les liens entre les objectifs terminaux et intermédiaires sont mis en évidence par un procédé graphique approprié.

C.G. 2 C.I. 1

FICHE D'ANALYSE PB*

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

3.2.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'aborder la majeure partie des contenus notionnels jugés nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel présente les contenus notionnels nécessaires pour réaliser les objectifs terminaux.

2) Le matériel présente les contenus notionnels en fonction de la démarche scientifique mise de l'avant par le programme.

3) Le matériel présente, pour chaque objectif terminal, une synthèse des contenus notionnels rattachés aux objectifs intermédiaires.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

	(1) Le matériel contient les éléments d'information nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs terminaux.
it	(1) Le livre du maître contient des éléments d'information complémentaires permettant à l'enseignant d'aider les élèves à réaliser les objectifs visés.
	(3) Le matériel comporte, pour chaque objectif terminal, un résumé ou un tableau-synthèse des contenus notionnels.
f	(1) Le manuel contient des illustrations, des graphiques, des schémas, etc., qui facilitent la compréhension des contenus notionnels.
	(1)(2) Le matériel propose un ensemble d'activités ou d'expériences qui amènent l'élève à structurer ses connaissances.
fi	(1)(2) Le matériel propose des activités qui incitent l'élève à utiliser les connaissances acquises et à les approfondir.
v	
d	
l	
g	

C.O. | 2 | C.I. | 2

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

3.2.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui reflètent la progression des apprentissages telle qu'elle est préconisée par le programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel propose une démarche progressive qui intègre les apprentissages de façon ordonnée et séquentielle, dans le sens de la démarche mise de l'avant par le programme.

2)

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

It f	(1) Le manuel contient les illustrations, les graphiques, les schémas, etc., susceptibles de favoriser l'intégration des connaissances requises, selon la démarche proposée.
Fl v	(1) Le manuel contient des activités qui s'inscrivent dans une démarche progressive qui favorise la découverte et s'appuie sur la méthode de résolution de problème. (1) Le matériel est conçu en tenant compte de l'agencement des modules suggéré par le programme.
Id g	(1) Le livre du maître contient un tableau des contenus (activités, notions) qui met en relief la progression retenue.

C.G. 2 | C.I. 3

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.2.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel présente des contenus notionnels exacts, actuels et objectifs, sur le plan scientifique.

2)

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

	(1) Dans le matériel, les différents éléments d'information sont exacts et présentés avec objectivité.
t i f	(1) Dans le matériel, les différents éléments d'information, textuels et figuratifs, se réfèrent à des réalités actuelles connues de la majorité des élèves, qui se prêtent, de façon générale, à des activités d'observation et de vérification. (1) Le matériel contient des illustrations, des photos, des graphiques, des schémas qui représentent avec exactitude et de façon objective, les objets, les faits et les phénomènes à l'étude.
I F V	
Id	(1) Les illustrations sont accompagnées de légendes pertinentes.
g	

C.G.	2

C.I.	4

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

I.3 TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adapté aux conditions de la pratique scolaire.

- **CONDITIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÈGLES**

Le matériel doit être conçu en fonction d'un temps moyen de 100 heures/année (environ 200 minutes pour un cycle de 6 jours).

Le matériel doit être conçu en fonction d'un rapport élèves/maître de 1/30, en moyenne.

Le matériel doit suggérer quelques moyens pour éveiller les élèves au monde de la technologie.

- **CONDITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES**

Le matériel doit proposer des moyens qui peuvent être exploités sans problème dans l'ensemble des établissements scolaires.

Le matériel doit faire appel à des matériaux ou à des appareils disponibles dans les laboratoires et, dans la mesure du possible, accessibles dans l'environnement immédiat.

Le matériel doit se conformer aux règles édictées dans le document intitulé: "SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DE LA NATURE" (secondaire). Québec, décembre 1985, 816-3100.

- **CONDITIONS RELATIVES À L'ACTE PÉDAGOGIQUE**

Le matériel doit tenir compte du rôle de l'enseignant et du développement général d'un élève de 12 à 14 ans.

Le matériel doit faciliter l'acte pédagogique en:

- fournissant à l'enseignant des indications méthodologiques pertinentes;
- facilitant à l'élève la poursuite de la démarche d'apprentissage préconisée par le programme.

2.3.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel tient compte de certains éléments de politique ou de certaines règles qui conditionnent la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel propose, en rapport avec les objectifs obligatoires, des moyens qui peuvent être exploités dans le temps prescrit par le Régime pédagogique, soit 100 heures/année.

2) Le matériel est structuré et dosé en fonction de cours dont la durée est d'une heure environ et tient compte du rapport élèves/maître qui est de 1/30, en moyenne.

3) Le matériel contient des pistes permettant à l'enseignant d'éveiller les élèves au monde de la technologie.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

It f	(1)(2) Le livre du maître contient des indications méthodologiques concernant la planification de l'enseignement et l'exploitation des activités en fonction du temps prescrit. (3) Le matériel suggère au maître des moyens et des pistes pour éveiller les élèves au monde de la technologie: développement, impact social, etc.
Fl v	(1) Dans le matériel, les activités et les expériences proposées en rapport avec les objectifs obligatoires peuvent être réalisées dans le temps d'enseignement prescrit. (2) De façon générale, dans le matériel, les activités et les expériences suggérées peuvent être réalisées dans un cours d'une heure; dans le cas contraire, des pistes sont suggérées pour assurer la continuité d'un cours à un autre. (2) Les matériaux et les appareils suggérés pour réaliser les activités et les expériences peuvent accommoder quinze ou seize équipes.
Id g	(1)(2) Le livre du maître contient un tableau de répartition du temps d'enseignement en fonction des objectifs à atteindre, de manière à faciliter la planification.

C.O. 3 C.I. 1

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.3.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des ressources physiques et financières des établissements scolaires ainsi que des modalités courantes d'utilisation de ces ressources.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel propose des moyens qui tiennent compte de situations différentes en ce qui concerne les ressources physiques: dans certaines écoles, on trouve des laboratoires traditionnels, dans d'autres, des classes-laboratoires et, dans d'autres encore, on ne dispose que de locaux conventionnels.

2) Le matériel doit tenir compte des disparités qui existent d'une école à une autre en ce qui a trait au matériel, à l'équipement disponible, ainsi qu'aux ressources humaines.

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

It f	(1)(2) Le livre du maître fournit, chaque fois que cela est nécessaire, la liste du matériel requis pour réaliser, dans les meilleures conditions possibles, les activités et les expériences suggérées.
Fl v	(1)(2) Le matériel propose des activités et des expériences qui sont facilement réalisables dans le cadre des ressources disponibles et des pratiques courantes: répartition du temps, mode d'organisation de la classe, matériel requis. (2) Le matériel propose des activités et des expériences qui ne requièrent pas une préparation longue et complexe de la part de l'enseignant. (2) Le matériel tient compte du fait qu'on ne dispose pas, dans plusieurs écoles, de classes-laboratoires bien équipées et tenues par des appariteurs.
d l g	

C.G. 3 | C.I. 2

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

3.3.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte du rôle de l'enseignant, en vue de faciliter l'acte pédagogique.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le livre du maître contient des indications méthodologiques, des suggestions et des pistes pour l'exploitation des activités qui sont de nature à faciliter l'acte pédagogique et à susciter l'apprentissage.

2) Le livre du maître contient les informations nécessaires pour aider l'enseignant à planifier son enseignement, à organiser ses cours, à suivre le cheminement de ses élèves et à leur apporter un soutien, si cela se révèle utile.

3) Le manuel de l'élève est adapté à des élèves de 12 à 14 ans sur le plan de la lisibilité.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

It	(1) Le livre du maître explique clairement la démarche à suivre pour atteindre les objectifs prescrits. (1)(2) Le livre du maître contient des pistes permettant d'exploiter de façon optimale des activités et des expériences suggérées. (2) Le livre du maître contient un ensemble d'informations complémentaires relatives au sujet traité dans chacun des modules. (2) Le livre du maître contient une procédure d'évaluation formative. (3) Dans le manuel, les consignes, les procédures, les informations sont faciles à lire et à comprendre par des élèves de 12 à 14 ans. (3) Dans le manuel, les mots appartenant à la terminologie scientifique sont soulignés et définis dans un lexique.
f	
Fi	(1) Le livre du maître suggère des activités-synthèse permettant à l'enseignant de réinvestir les apprentissages réalisés. (2) Dans le livre du maître, les activités destinées à l'enrichissement, sont identifiées comme telles.
v	
Id	(1) Le livre du maître contient une bibliographie d'ouvrages récents, un sommaire facilitant la consultation de l'ouvrage, ainsi que tous les tableaux utiles à la planification de l'enseignement. (1) Les différentes sections du livre du maître sont identifiées par un procédé graphique approprié.
g	

C.O.	3

C.I.	3

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.4 QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adéquat dans sa forme.

- **FACTURE DU MATÉRIEL**

  Le matériel doit être fabriqué soigneusement avec des matériaux de qualité.

- **MISE EN PAGE DU MATÉRIEL**

  Le matériel doit avoir une mise en page soignée qui favorise la lisibilité des éléments de contenu.

  Les illustrations doivent être fonctionnelles et disposées de façon cohérente par rapport au texte.

  La table des matières doit être conçue de façon à permettre à l'élève de trouver rapidement les renseignements recherchés.

- **COMPOSITION ET IMPRESSION DU MATÉRIEL**

  La dimension, le style des caractères typographiques doivent tenir compte de l'âge des lecteurs et favoriser la lisibilité.

  Les illustrations doivent être adéquatement imprimées: netteté, clarté et précision de l'image.

  La couleur doit mettre en relief les contenus importants et contribuer à l'attrait de l'ouvrage.

2.4.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La facture du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel est doté d'un type de reliure qui en assure la durabilité.

2) Le matériel est imprimé sur un papier blanc d'une épaisseur et d'une opacité suffisantes.

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t l t	
l F v	
Id	(1) La reliure du manuel est solide, de type "caisse" ou l'équivalent. (1) Le livre du maître peut être relié avec une couverture souple ou se présenter sous la forme d'un ensemble de feuilles mobiles; dans l'un ou l'autre des cas, il est perforé pour être inséré dans un cartable-relieur. (2) Le papier utilisé est résistant et suffisamment opaque pour éviter l'effet de transparence.
g	

C.G.	4

C.I.	1

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.4.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La mise en page du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le matériel a une mise en page soignée: les différents ensembles rédactionnels (texte de base, mises en situation, questions, tâches évaluatives, etc.) sont bien démarqués les uns par rapport aux autres et par rapport aux illustrations (photos, dessins, tableaux, schémas, etc.).

2) Les illustrations sont disposées de manière à bien éclairer ou renforcer le contenu du texte de base qu'elles doivent expliciter. Elles sont suffisamment claires pour qu'il soit facile à l'élève d'en comprendre les éléments de contenu.

3) Le matériel contient une table des matières suffisamment détaillée pour offrir une vue d'ensemble du contenu et permettre un repérage facile de l'information.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t i f	
!	
F v	
d	(3) Le manuel contient une table des matières suffisamment détaillée, conçue en fonction d'élèves de 12 à 14 ans: il en facilite la consultation.
l	(1) Les différents ensembles rédactionnels sont démarqués les uns par rapport aux autres à l'aide de procédés graphiques et typographiques appropriés et sont raisonnablement espacés.
g	(2) Les illustrations sont disposées à proximité des parties du texte de base en fonction desquelles elles sont été choisies. (2) Dans le cas des tableaux, schémas, graphiques, etc., on fait appel à des procédés grahiques: tramés, couleurs, symboles, etc., qui favorisent la compréhension du contenu.

C.G. 4 | C.I. 2

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:
- LIVRE DU MAÎTRE:
- AUTRE(S) (PRÉCISER):

2.4.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La composition et l'impression du matériel sont adéquates.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) Le manuel de l'élève est composé dans un type et un corps de caractère adaptés à des lecteurs de 12 à 14 ans: 10 points minimum avec un interlignage de 2 points.

2) Le matériel contient des illustrations adéquatement imprimées: contraste des tons, rendu et réalisme adéquats des couleurs, netteté de la définition (trame), précision des détails, s'il y a lieu.

3) La couleur sert à distinguer les parties les unes des autres et à donner du relief aux parties importantes.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t l f	
l F v	
d lg	(1) Dans le manuel, le grosseur du caractère utilisé est suffisante pour permettre une lecture facile; l'interlignage est adéquat. (2) Le manuel contient des illustratinos qui possèdent les caractéristiques énumérées ci-dessus. (3) La couleur est utilisée de façon fonctionnelle pour donner du relief ou pour distinguer les uns des autres les blocs d'information.

C.G.	4

C.I.	3

FICHE D'ANALYSE "B"

L'observation de l'échantillon retenu (préciser, s'il y a lieu) _____ _____ amène à conclure que le matériel analysé est (encercler le chiffre approprié):

INSATISFAISANT	PEU SATISFAISANT	SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
1	2	3	4

COMMENTAIRES ET PÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- MANUEL:

- LIVRE DU MAÎTRE:

- AUTRE(S) (PRÉCISER):

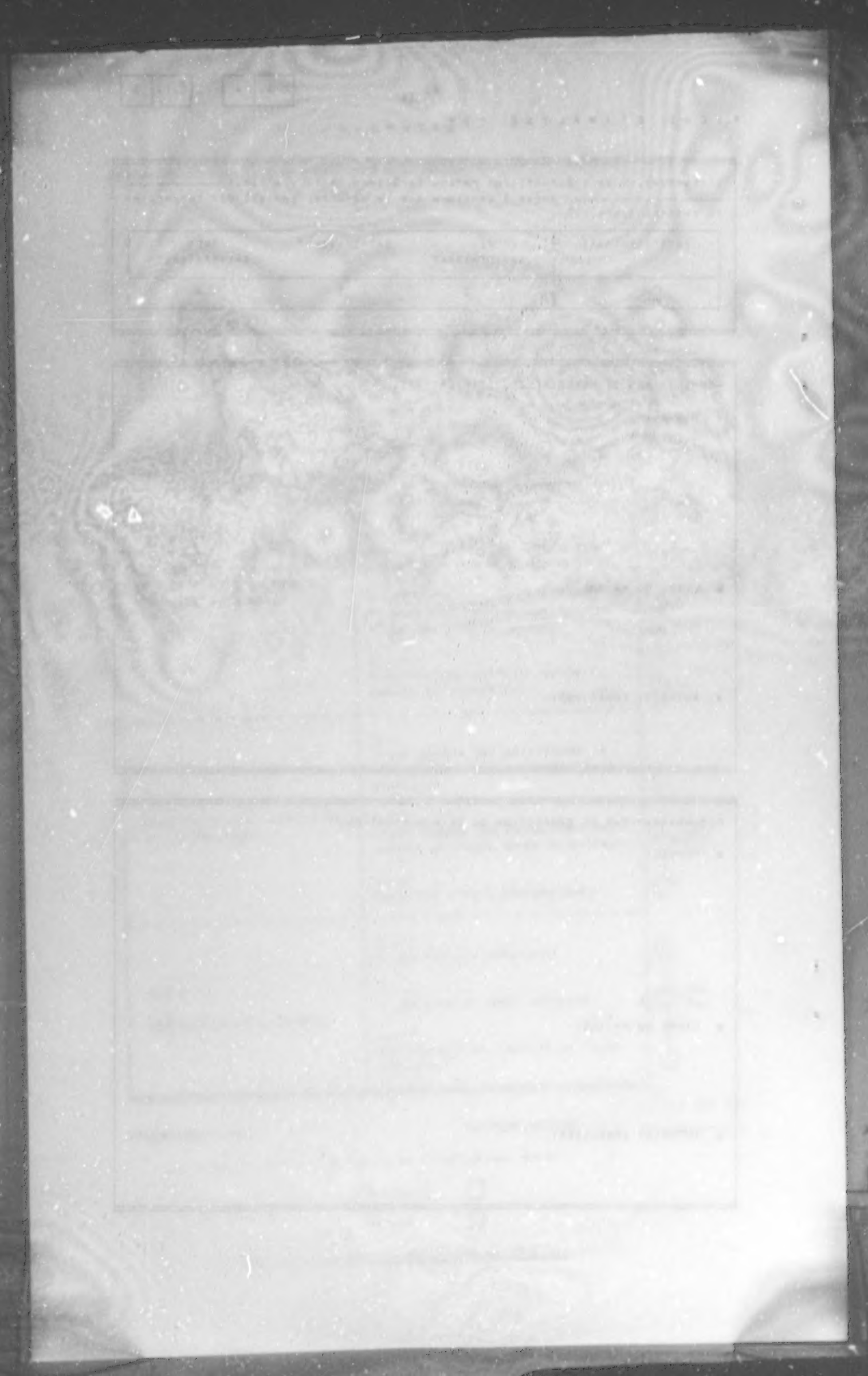

FICHE-SYNTHÈSE "C"

		SCORE BRUT	SCORE TOTAL	COTE*
C.0.1 CONFORMITÉ AUX ORIENTATIONS DU PROGRAMME	C.1.1 Fait appel à une demande d'apprentissage. C.1.2 Intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes. C.1.3 Puise dans le vécu et l'environnement des élèves. C.1.4 Intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.	☐	☐	[ ] (1)
C.0.2 PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS NOTIONNELS	C.1.1 Aborde la majeure partie des objectifs obligatoires. C.1.2 Véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires. C.1.3 Propose une progression qui reflète celle du programme. C.1.4 Présente des contenus actuels, exacts et objectifs.		☐	[ ] (2)
C.0.3 ADAPTATION AUX CONDITIONS DE LA PRATIQUE	C.1.1 Tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique. C.1.2 Tient compte des ressources physiques et financières du milieu. C.1.3 Facilite l'acte pédagogique.		☐	[ ] (3)
C.0.4 ADÉQUATION DE LA FORME	C.1.1 A une facture adéquate. C.1.2 A une mise en page adéquate. C.1.3 Est composé et imprimé de façon adéquate.		☐	[ ] (4)

(1) (2) (3) (4)

PATTERN OBTENU* _____

RECOMMANDATION:

Le matériel analysé devrait, en conséquence, être:

Approuvé ☐

Refusé ☐

* Voir le Barème pour la cotation des critères généraux (p. 49)

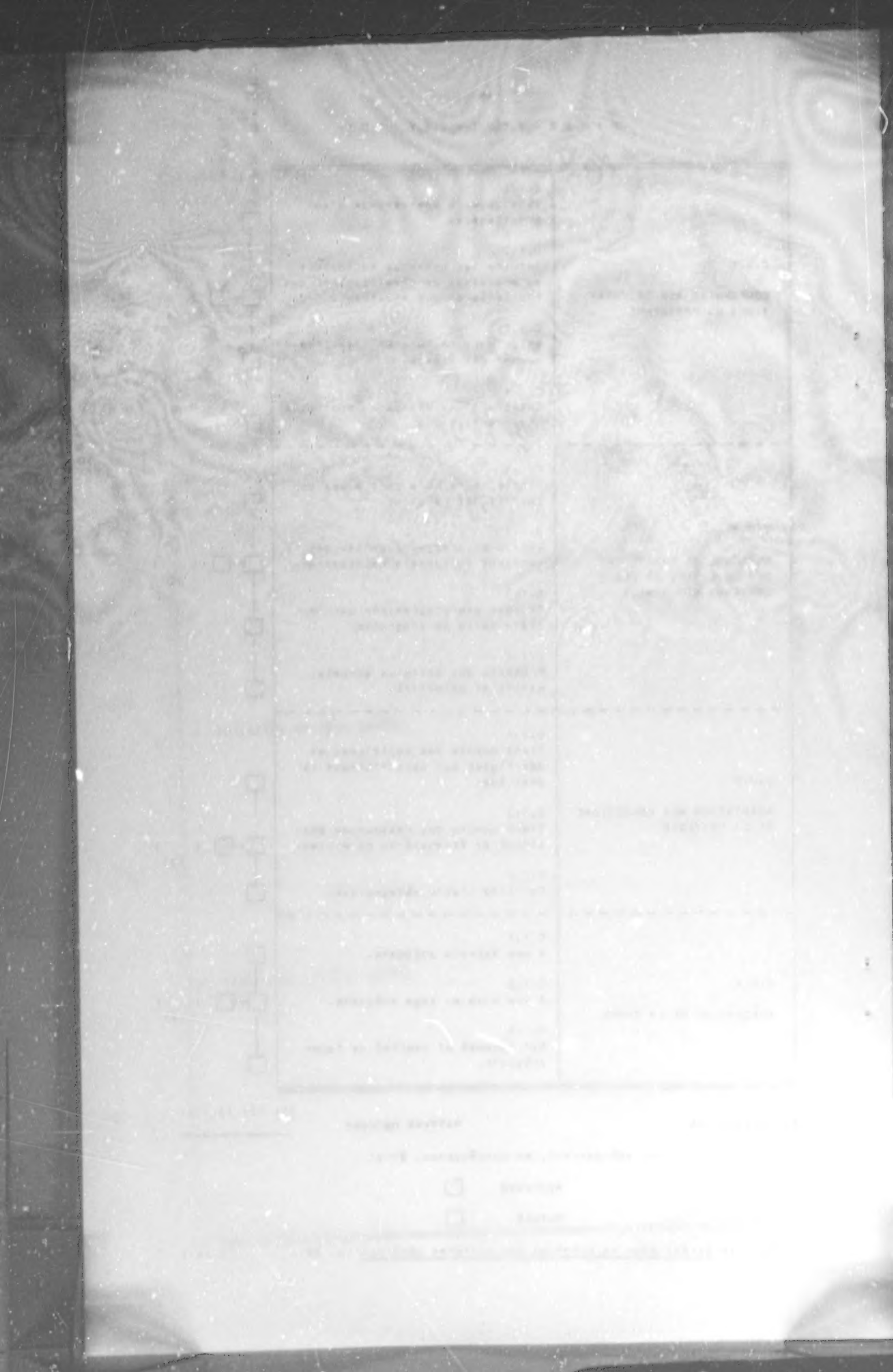

FICHE-SYNTHÈSE "D"

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES:

- PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

- DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

- TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

- QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS:

- PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

- DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

- TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

- QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

AUTRES REMARQUES: Aspects, traits particuliers (autres que ceux déjà mentionnés dans l'analyse)

BARÈME POUR LA COTATION DES CRITÈRES GÉNÉRAUX

L'évaluateur détermine la cote de chacun des quatre critères généraux en se basant sur le barème suivant:

COTE A: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 14;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 11;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 7.

COTE B: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 10;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 5.*

COTE C: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 6;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 4.*

COTE D: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total est inférieur à 8;
- 3 entrées, le score total est inférieur à 6;
- 2 entrées, le score total est inférieur à 4.

Placées les unes à la suite des autres en commençant par celle qui a trait à la CONFORMITÉ AUX ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME, les quatre cotes obtenues forment un pattern. L'évaluateur recommande que le matériel en cause soit approuvé si ce pattern est constitué des lettres A, B ou C et qu'il soit refusé s'il comporte un ou plus d'un D.

---

* Toutefois, si l'un des scores bruts est 1, la cote est ramenée de B à C ou de C à D, selon le cas.

TABLEAU DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU MATÉRIEL DIDACTIQUE: AIDE-MÉMOIRE

Par composante, on entend toute partie d'une unité (chapitre, leçon) qu'il est possible d'isoler parce qu'elle a une fonction déterminée. Ainsi définie, une composante est assez facilement repérable tant par ses caractéristiques fonctionnelles que formelles.

COMPOSANTES	
FONCTIONS — TYPES	FORMES
INFORMATIVE — Textuel	• Tout exposé en texte suivi à caractère soit descriptif, soit narratif, soit argumentatif; tout texte, original ou emprunté, qui est à la base d'un apprentissage (texte de lecture) ou qui lui sert de complément (texte d'appoint, document); tout tableau, résumé...
INFORMATIVE — Figuratif	• Toute représentation, photo, dessin, croquis, graphique, schéma... qui illustre l'information véhiculée par un texte ou ajoute à cette information.
FORMATIVE — Incitatif	• Toute consigne, procédure, démarche qui incite l'élève à une action qui déborde le cadre de l'ouvrage même: jeu de rôle, recherche en bibliothèque, expérience de laboratoire...; cette incitation peut être de l'ordre de l'observation, de la manipulation, de l'analyse ou de la synthèse.
FORMATIVE — Vérificatif	• Toute question ou tout problème destiné à permettre à l'élève de vérifier l'application d'une loi, d'un principe, d'une règle ou d'évaluer l'état de ses connaissances.
INSTRUMENTALE — Désignatif	• Tout bloc qui sert à faciliter le repérage des informations, à préciser ou à compléter ces dernières: table des matières, index, bibliographie, glossaire.
INSTRUMENTALE — Graphique	• Tout procédé graphique, "blanc", titre, couleur, symbole, souligné... qui sert à indiquer les liens entre les informations.